

POINTS SAILLANTS

1. Au cours de l'exercice 1989-1990, vingt-huit délégations commerciales canadiennes à l'étranger ont accordé au secteur du poisson et des fruits de mer la priorité en ce qui concerne l'expansion des marchés d'exportation. Six de ces délégations se trouvaient aux États-Unis, cinq dans les pays du littoral du Pacifique et treize en Europe de l'Ouest et dans les pays scandinaves.
2. Presque toutes les délégations commerciales enregistrent une demande stable ou accrue pour les produits de la pêche. Dix-huit délégations signalent que la part canadienne du marché est de 5 p. 100 ou moins, c'est-à-dire que les débouchés ne manquent pas sur la plupart des marchés pour une expansion des exportations canadiennes. Nombre de délégations prévoient une augmentation importante des exportations canadiennes de produits de la mer au cours de l'exercice 1989-1990.
3. Les délégations commerciales canadiennes ont relevé de nouveaux débouchés pour les exportateurs qui désirent conquérir de nouveaux marchés. Prière de consulter les rapports sur la Corée et les autres pays du littoral du Pacifique. Il existe également des débouchés intéressants en Europe, tant dans les pays membres de la Communauté économique européenne (ex. Italie, Espagne, Allemagne) que dans les autres pays comme la Suède, la Suisse et l'Autriche, où les barrières commerciales entravent moins la vente de produits à valeur ajoutée que dans les pays de la CEE.
4. Les exportateurs qui se concentrent actuellement sur le marché de la Nouvelle-Angleterre, et qui ne veulent pas s'aventurer à l'extérieur de l'Amérique du Nord, peuvent trouver de nouveaux marchés dans le sud-est (Atlanta) ou le centre-ouest des États-Unis. Les rapports des consulats du Canada à Détroit et à Chicago indiquent qu'il existe un énorme potentiel dans les régions qu'il est facile d'approvisionner en produits de la pêche du Pacifique et de l'Atlantique et en poissons d'eau douce.
5. Le nombre de nouveaux débouchés pour l'exportation de produits de la pêche ne cesse d'augmenter. Pour l'exercice 1989-1990, les délégations commerciales canadiennes en ont dénombré 189 dans le cadre du processus de planification annuel, par rapport à 176 pour l'exercice précédent. Ces nouveaux débouchés portent particulièrement sur les espèces et produits suivants : saumon, homard, morue, oeufs de poisson, crevette, crabe, palourdes, hareng, calmar, sébaste et merlu.
6. Le saumon, que l'on considère à l'heure actuelle comme prioritaire, occupe le premier rang en ce qui a trait au nombre de débouchés (23). Ces derniers se trouvent, pour la plupart, dans les marchés des pays d'Europe et du littoral du Pacifique. Parmi les produits les plus en demande, citons les oeufs de saumon et le saumon frais, congelé, en boîte et fumé. (On fait actuellement des démarches auprès des délégations commerciales à l'étranger pour obtenir une évaluation détaillée des conditions du marché du saumon. Les résultats de cette enquête devraient être disponibles dans certains centres de commerce international au cours de l'exercice 1990-1991.)